

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2022-71

Date de la convocation : 08/09/2022

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 71

Conseillers représentés : 17

Total votants : 88

Le quinze septembre deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Les Tourelles à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 DEVER Chantal , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard (jusqu'à 21:58:03) , 021 LAURENT-CHAUVEL Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 032 MANESSE Jean Eric , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 039 LAMBLLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danièle , 052 LELOUP Nathalie , 054 VALET Bruno , 056 CHOAY Corinne , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 067 ROUSSY Elise , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 073 MACHINET Xavier , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 103 BERGERY Marie Claude , 105 CARPENTIER Dominique , 107 COLSON Pascal , 110 DION Valentine , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 024 DE POUILLY Jean (à 046 SINGLIT Benoît) , 033 VAIRY Lionel (à 093 BOUILLON Daniel) , 037 LEFORT Sylvie (à 006 NANJI Léopold) , 038 SEMBENI Anne (à 011 PERTUS Xavier) , 044 POUCKET Eric (à 045 QUEVAL Guillaume) , 051 RAGUET Philippe (à 040 MATHIAS Frédéric) , 063 AUROUX Emmanuel (à 060 MANCEAUX Christophe) , 072 NICOLITCH Cédric (à 084 FLEURY Vincent) , 083 FRANCAERT René (à 080 LORFEUVRE Géraud) , 102 BAUDART Martine (à 122 MAROTEAUX Nathalie) , 104 BOLDY Francis (à 105 CARPENTIER Dominique) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 112 FESTUOT Annie (à 121 RENOLLET Hubert) , 116 LAIES Benoit (à 103 BERGERY Marie Claude) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) ,

Secrétaire de séance : M. MACHINET Thierry

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-1, L5211-11, L2121-8 et suivants ;

Vu l'article 28 du règlement intérieur du Conseil communautaire ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 02/06/2022 transmis à l'ensemble de ses membres ;

Vu la remarque de Mme ANDREY Danièle concernant la page 11 qui comprend un plan de financement erroné ; le plan de financement prévisionnel des MAEC est donc remplacé par :

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 22 SEP. 2022
et de sa publication ou notification le 22 SEP. 2022**

Poste de dépenses	Montant unitaire	Objectif 30 exploitants	Financement DRAAF	Autofinancement 2C2A
Coordination (10% budget)	3 150 €		2 520 €	630 €
Diagnostic d'exploitation	700 €	21 000 €	16 800 €	4 200 €
Formation des bénéficiaires	350 €	10 500 €	8 400 €	2 100 €
Dépenses éligibles : 34 650 €			27 720 €	6 930 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire ADOPTE le procès-verbal du 2 juin 2022 par 84 VOIX POUR, 2 CONTRE (040 MATHIAS Frédéric , 091 BOUILLON Mathieu) ET 2 ABSTENTIONS (017 BESTEL Bernard , 026 LOBIDEL Alain)

Pour copie conforme,

Le Président,

Benoît SINGLIT

